

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 2 octobre 1991

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Bob Wood (Nipissing): Monsieur le Président, la politique de «deux poids deux mesures» du gouvernement s'est encore abattue sur nous.

Cette fois, le gouvernement a ôté le droit fondamental de négociation collective à plus de 110 000 travailleurs et travailleuses en invoquant une loi de retour au travail dans la fonction publique.

En prenant cette mesure, le gouvernement fait fi des rapports impartiaux présentés par plusieurs commissions de conciliation. Il reconnaît par ce fait même qu'il négocie de mauvaise foi. Il passe outre aux lois du pays pour atteindre ses objectifs, et tout cela nous vient d'un premier ministre qui prétendait vouloir instaurer de bonnes relations patronales-syndicales.

Où est la justice dans tout cela? Où est-elle la justice alors que le lendemain même de l'annonce du blocage des salaires dans le dernier budget, les gestionnaires obtenaient leurs primes et les travailleurs et les travailleuses étaient laissés pour compte? En fait, certains gestionnaires comme John Crow et des organismes comme la Banque du Canada qui sont censés diriger la lutte contre le déficit, ont publiquement déclaré qu'ils n'étaient pas obligés de suivre de consignes budgétaires et qu'ils se contenteraient d'en étudier le bien-fondé.

Ce gouvernement se plaît à parler de justice, de compétitivité et de la nécessité de travailler ensemble. Pourtant, il ne fait rien à ce sujet. Pendant que la plupart des pays industrialisés sont en train de forger les liens nécessaires à la collaboration entre l'État et les syndicats, ce gouvernement cherche l'affrontement.

Il agit ainsi en dépit d'un rapport disant que cela fait deux années de suite que le Canada est le moins compétitif des pays du G-7. C'est peut-être parce que nous avons le gouvernement le moins compétent.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

M. A. H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Walterloo): Monsieur le Président, l'entreprise Babcock Industries du Canada, filiale de FKI, a annoncé un plan de réorganisation prévoyant notamment la fermeture de son usine de fabrication de câbles en Arkansas et la rénovation de ses installations du Michigan. Au moins une chaîne de production et 50 emplois seront transférés des États-Unis à l'usine Dominion Controls à Stratford.

La décision d'agrandir l'usine de Stratford a été fortement influencée par le niveau de qualification et l'efficacité des ouvriers de cette usine. L'entreprise espère ainsi qu'elle pourra plus facilement fournir tous ses produits à ses clients.

Nous avons beaucoup entendu parler des effets négatifs de l'Accord de libre-échange et de la révision du pacte de l'automobile. Je suis très heureux des retombées positives que l'accord a dans ma région où on avait d'ailleurs déjà annoncé le doublement de l'espace de F.A.G. Bearings, à Stratford, et l'implantation de l'usine Hays Dana à St. Marys, près de Stratford.

L'Accord de libre-échange amène des emplois au Canada.

* * *

LE FLEUVE FRASER

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): En Colombie-Britannique, le fleuve Fraser reste exposé aux polluants et aux projets de dérivation. Le gouvernement fédéral a le culot d'en appeler d'une décision d'un tribunal exigeant une évaluation environnementale du projet Kemano et, de plus, il retarde apparemment la parution d'un rapport global sur l'état du fleuve.